



Nice, le 28 février 2005.

N/Réf. : dtn05014-CL.doc

<b>ATTESTATION</b>
--------------------

Je, soussigné, Michel DARRAS, directeur technique national, atteste que :

**Monsieur Christophe LONG**

a été classé 2<sup>ème</sup> au Championnat de France de parapente en 1989.

Pour servir et valoir ce que de droit.



Michel DARRAS.